

De la première *Grande Loge Provinciale Lausannoise* et de la *Grande Loge de Londres* à la GLSA



La *Grande Loge Suisse Alpina* prit naissance en 1844 peu avant la guerre civile du Sonderbund, mais la fondation de la *Grande Loge Nationale Suisse*, le 23 juin 1822, la précéda. Peu avant cette date, des Loges romandes du *Grand Orient Helvétique Roman* contactèrent *L'Espérance*, à Berne, pour créer une première Obédience nationale.

Par le F. : Michel Jaccard de la Loge *Liberté* à l'Or. : de Lausanne

La Loge bernoise *L'Espérance* avait reçu en 1818, cinq ans après la conférence de Vienne, une patente de la *Grande Loge Unie d'Angleterre* (GLUA) pour constituer l'une de ses Grandes Loges Provinciales. Cependant, le projet déboucha sur une Obédience nationale suisse disposant de liens d'amitiés avec la GLUA.

Peu connue, *L'Espérance* fut la deuxième Loge à disposer d'une patente de la Grande Loge anglaise. La première fut remise un peu moins d'un siècle plus tôt, en 1741, à la Loge lausannoise *La Parfaite Union des Étrangers*, un premier petit Atelier qui se réunissait chez un privé et revendiquait le statut de Grande Loge dans sa demande de patente. A cette époque, les patentes décernées à des Orients étrangers n'étaient qu'une petite vingtaine. Nous en avons trouvé la trace dans les archives de la GLUA, tandis que les statuts de la *Parfaite Union des Étrangers* furent découverts par notre regretté F. : Alain Bernheim. Ils figurent dans une annexe de son ouvrage *Les débuts de la Franc-maçonnerie à Genève et en Suisse* (Éditions Slatkine, 1994). Nous savons que ces statuts sont bien ceux de la *Parfaite Union des Étrangers*, parce qu'ils évoquent une *Grande Loge Provinciale de Lausanne* et remontent au 30 décembre 1741, une année

après la date de la patente anglaise avec une révision en janvier 1745, soit peu avant l'interdiction des Loges maçonniques par leurs Excellences bernoises. Pourquoi une Loge maçonnique, Grande Loge Provinciale de surcroît, se constitua-t-elle si tôt à Lausanne, petite bourgade insignifiante ? Des étrangers de pas-

Lumières anglaises ne laissaient pas une certaine élite lausannoise indifférente, car des traités du philosophe britannique Locke, dont les Constitutions de la Grande Loge anglaise portent des traces, furent traduits en français à Lausanne dès les années 1740.

Nulle trace d'une activité maçonnique vaudoise

sage sur la route de leur *Grand Tour*, le voyage d'études en Italie de l'élite européenne, la considéraient même comme un « trou » ! Nous sommes à l'aube des « Lumières vaudoises » qui donnèrent le meilleur d'elles-mêmes dans le dernier tiers du XVIII^e siècle ; un protestantisme rigoureux, peu ouvert à l'humanisme, y régnait encore. Cependant, Lausanne disposait d'une académie qui enseignait prioritairement la théologie, mais aussi d'autres disciplines de sciences humaines. De plus, elle entretenait des relations avec des facultés anglaises de théologie protestante formant de futurs pasteurs français. Or, l'on sait que les pasteurs protestants britanniques n'étaient pas aux abonnés absents dans la *Grande Loge de Londres*. L'exemple de Désaguliers, assistant de Newton, en fut un parmi d'autres. Et les

Cette première Grande Loge Provinciale s'appelait *La Parfaite Union des Étrangers*. De quels étrangers s'agissait-il ? Nous savons que la présence britannique à Lausanne s'étoffa à partir des années 1720. Non seulement des Britanniques y séjournèrent plus ou moins longtemps lors de leur *Grand Tour*, mais ils y envoyaient aussi leur fils pour étudier. Ils logeaient par exemple chez un pasteur et étaient souvent accompagnés d'adultes, dont certains y restaient plus longtemps. Les Britanniques ne furent pas les seuls, même si leur nombre ne décolla vraiment qu'à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. L'ambiance calme et champêtre lausannoise évitait à ces jeunes les tentations mondaines et vénales des cours nobiliaires, perçues comme des lieux de perdition. L'exemple du jeune

Edward Gibbon, qui s'établit plus longuement à Lausanne à l'âge adulte, est à ce propos exemplaire, puisqu'il y séjourna dans les années 1750.

Qui fut l'une des personnalités clés dans l'acte de fondation de la Loge lausannoise? Il existe une piste sérieuse en la personne du Vaudois César de Saussure. Grand voyageur, il visita Londres et y resta quatre ans. Bien introduit dans les milieux de la classe supérieure anglaise, il fut pendant deux ans secrétaire de son ambassade diplomatique à Istanbul, auprès de l'Empire ottoman. Nous savons d'après ses Lettres et voyages qu'il fut initié dans une Loge anglaise au milieu de l'an 1739 et qu'il retourna à Lausanne en 1740. Dans son ouvrage, il ne tarit pas d'éloges sur notre honorable société. Or, dans les statuts de la *Grande Loge Provinciale lausannoise*, son Grand Chancelier signe « De Saussure ». Il y a donc ici bien plus qu'une coïncidence...

La Parfaite Union des Étrangers fonctionna cinq ans et aucune source n'indique qu'elle aurait pu piloter d'autres Ateliers du Pays de Vaud. Passé cette date, nulle trace d'une activité maçonnique vaudoise, contrairement à ce qu'indiquent des historiques douteux arguant de l'existence des nombreux Ateliers. En revanche, dès le milieu des années 1770, alors que les « Lumières vaudoises » brillaient de leurs feux, deux Ateliers lausannois étaient actifs; leur existence devait être connue de la police de leurs Excellences bernoises: *La Triple Union* et *La Parfaite Amitié*. La première s'intitula pendant quelques années seulement *Directoire Écossais Helvétique Roman*, mais la deuxième ne fit pas partie de cette petite Obédience. *La Triple Union* fut probablement à l'origine de la création d'un Atelier à Aubonne en 1786, appelé

l'Amitié, de vie éphémère, mais son rayonnement s'arrêta là.

Ces Loges stoppèrent leurs Travaux à la suite de l'ire bernoise découlant du Banquet des Jordils du 14 juillet 1791, pendant lequel les bourgeois vaudois, enhardis par un vin généreux, crièrent haut et fort leur ressentiment vis-à-vis de leurs Excellences. Ce n'est qu'après la déclaration d'indépendance du Pays de Vaud, en 1798, que des Ateliers reprirent les Travaux. Certains survécurent, d'autres furent créés lors de la présence napoléonienne, à Lausanne en particulier.

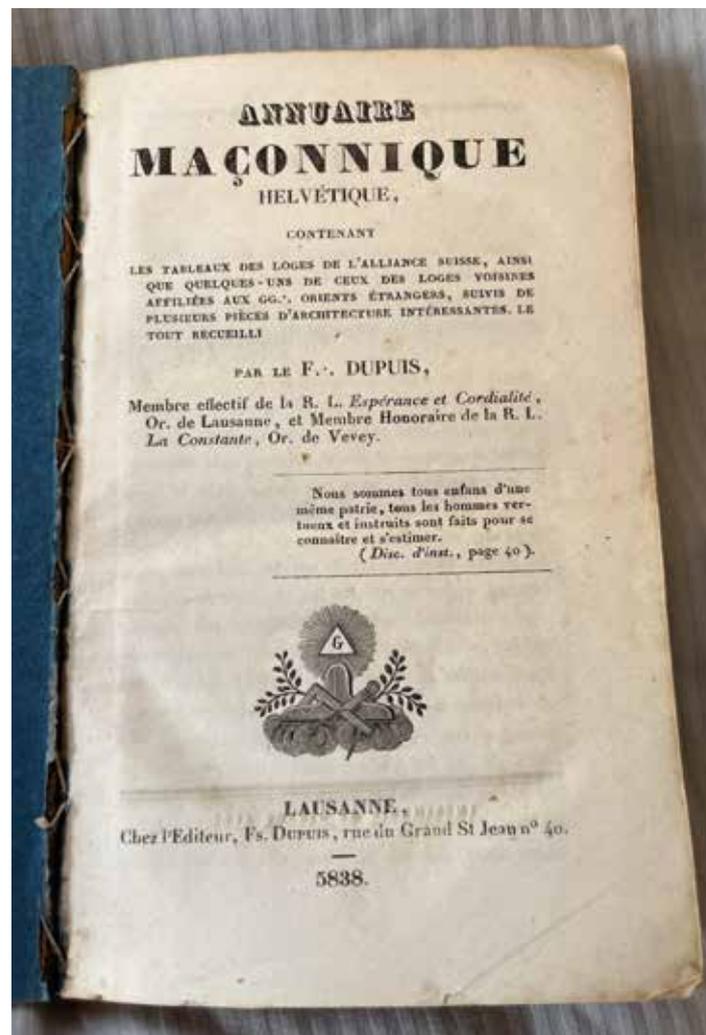
Le rôle d'État tampon

La suite, on la connaît: en août 1810, sous la houlette du patriote vaudois Maurice Glayre naquit un Grand Orient National, *le Grand Orient Helvétique Roman*, avec des anciens du *Directoire* (Écossais) *Helvétique Roman* (à Lausanne seulement) et sept autres Ateliers du Pays de Vaud. Vaud était encore sous protectorat français et Glayre anticipa de trois ans le retrait des forces napoléoniennes du pays.

En 1821, les Bédaride établirent à Lausanne une Loge du *Rite égyptien de Misraïm* sous le nom *Les Méditateurs de la Nature*. Le Grand Maître du *Grand Orient Helvétique Roman*, le patriote vaudois Samuel Bergier d'Illens, y adhéra avec quelques autres Frères. En découla un conflit, bien des Frères trouvant ce

rite exotique, qui entraîna la démission de Bergier. Les Loges vaudoises en profitèrent alors pour se tourner vers *L'Espérance* à Berne et fonder la *Grande Loge Nationale Suisse* en 1822. En pleine Restauration, un sentiment patriotique national se développa et, dans cette optique, cette initiative fut pionnière.

Pourquoi la Loge bernoise avait-elle demandé une patente de Grande Loge à la GLUA et pourquoi les Vaudois s'y étaient-ils associés? L'époque était favorable, car la Grande Bretagne, comme toutes les puissances victorieuses, souhaitait un État helvétique suffisamment uni et fort pour garantir la neutralité suisse que le Congrès de Vienne avait soutenue pour des raisons géopolitiques, et faire rempart contre toute action hégémonique



et militaire future de la France. En d'autres termes, la Suisse, tout comme la Belgique, jouait pour les vainqueurs le rôle de glacis, d'État tampon. Une *Grande Loge Provinciale Suisse* se muant en Obédience nationale helvétique, cimentant quelque peu cette jeune nation dont les conflits entre cantons avaient été récurrents et qui menaçaient, selon ses puissants voisins, de resurgir, ne pouvait que susciter l'approbation de la perfide Albion: elle correspondait

pleinement à sa perspective géopolitique européenne.

Une perspective géopolitique européenne

Du côté suisse, Berne, qui avait souffert, comme le canton de Vaud, de la présence napoléonienne, se refusait à dépendre à nouveau d'une influence maçonnique française, nation vaincue de surcroît. Et d'avoir

comme Obédience amie une Grande Loge située au loin dans une monarchie parlementaire,

alors que la Restauration initiée par Metternich au Congrès de Vienne visait à rétablir l'absolutisme sur le continent, ne pouvait que conforter les membres d'une Confédération de Républiques cantonales. Cependant, le contenu libéral de ces systèmes politiques locaux variait grandement d'un canton à l'autre, Berne et Zurich étant conservateurs, Vaud, plus libéral, ce qui ne veut pas dire démocratique! Le désir d'unité nationale maçonnique, dans une Confédération encore lâche, sous influence du Congrès de Vienne, mais plus unie, l'emporta ici sur d'éventuelles conceptions politiques locales divergentes.

Enfin, en 1801 ou en 1811, fut diffusé le rite rédigé par Friedrich Ludwig Schröder, Grand Maître de la *Grande Loge de Hambourg*, qui prenait le contre-pied des errances chevaleresques des Hauts Grades allemands, dont les décors luxueux et dispendieux occultaient le sens de l'initiation. En désirant renouer avec la Franc-maçonnerie des origines, les Frères bernois recherchaient un rite sobre, sans les apports chevaleresques du RER qui avait pris pied à Bâle et à Zurich, rite disposant exclusivement des degrés d'Apprenti, de Compagnon et de Maître. Un peu comme les Vaudois échaudés par le *Rite de Misraïm* et habitués à séparer les grades bleus de ceux supérieurs, cherchant un dénominateur commun helvétique, les Frères de *Zur Hoffnung* avaient tourné leur regard vers un rite « régénéré », preuve en est que ladite Loge travaille toujours au *Rite de Schröder*. ■

